



Informations pilotes

Drivers infos





SECURITE – ENVIRONNEMENT

Rappel de l'article 4.4 du RSN 2015

Un extincteur sera disponible auprès de chaque poste de Commissaire de Piste.

Par mesure de sécurité, tous les véhicules stationnant dans le parc coureurs devront, dans la mesure du possible, se trouver l'avant dirigé vers le sens de la sortie ou être stationnés de manière à pouvoir partir sans effectuer de manoeuvre (ni marche arrière, ni demi-tour) pour permettre une évacuation rapide.

Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'un extincteur d'une capacité minimale de 6 kg et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure (**extincteur en cours de validité**).

L'extincteur devra être présenté avant l'installation dans le paddock et devra ensuite être placé sous l'auvent de la structure de manière visible et accessible.

Le stockage du carburant destiné au ravitaillement en essence doit se faire dans des récipients métalliques prévus à cet effet exclusivement.

Tout déplacement des karts sur chariot devra se faire moteur arrêté. Silence moteur pendant la pause déjeuner prévue dans les horaires de l'épreuve.

Une zone de démarrage des karts sera aménagée dans le paddock. L'allumage des moteurs sera interdit en dehors de cette zone.

Il est interdit de fumer dans les parcs coureurs et dans les stands, les appareils générateurs de flammes et d'étincelles y sont interdits, sauf dans un emplacement réservé qui sera mis à la disposition des pilotes par l'organisateur.

Les pilotes devront utiliser une bâche de protection du sol avec tapis absorbant, d'une dimension minimum de 2 m x 2,50 m pour éviter les tâches d'hydrocarbures lors des compétitions ou entraînements.

Afin d'éviter de vous voir interdire l'accès à la piste lors du contrôle de votre paddock, nous insistons sur le fait que vous devez utiliser une bâche de protection avec tapis absorbant. Tous manquement à cette règle vous contraindra à une interdiction de roulage.

Nous vous rappelons que vous devez respecter les horaires de Pré-grille sous peine de vous voir partir en fin de peloton depuis la voie des stands.

Nous vous rappelons que vous devez respecter la durée de parc fermé sous peine d'exclusion de la course.

VERIFICATIONS TECHNIQUES FFSA

Box : 5/6 de 10h00 à 17h00

Le MANS du 28 au 30 Octobre 2016
LISTE PREVISIONNEL DES ENGAGES au 25/10/2016

4 épreuves	Confirmé	N°	NOM	Prénom	Nat	Org	N° de Licence	Chassis	Moteur	Team	N° Transp.	Présents
X	X	2	ELKMANN	Peter	D	FFSA	1048832	MSKART	VM	VM RACING	1235605	1
X	X	6	SAVOURET	Franck	FRA	FFSA	2234305	MSKART	VM	KARTING PARADISE	6325482	2
	X	9	LEHTINEN	Vesa	FIN	FFSA	2234306	ANDERSON	VM	REDSPEED TEAM	1749555	3
	X	14	HENTSCHEL	Daniel	D	FFSA	IKA1102072	MSKART	DEA	HT RACING TEAM	1242157	4
X	X	15	VERHAAR	Mark	NL	FFSA	1456013	MSKART	VM	KARTING PARADISE	1456012	5
	X	16	HARVEY	Dave	GB	FFSA	1680125	MSKART	VM	HARVEY VM UK	85290	6
	X	20	DE BRABANDER	Yannick	BEL	FFSA	900241	MSKART	VM	KARTING PARADISE	1160250	7
	X	21	DE OLIVEIRA	Mario	CH	FFSA	500209	MSKART	VM	TEAM OLIVEIRA	289817	8
	X	22	SEBASTIA	Alexandre	FR	FFSA	93769	ANDERSON	DEA	HEURTAUX	2264321	9
X	X	25	ZULETA	Jaime	CO	FFSA	O1416	MSKART	VM	KARTING PARADISE	Location	10
X	F	26	REINKE	Jürgen	D	FFSA	IKB-4073294	ANDERSON	VM	JR RACING TEAM	1241726	
	X	27	CLARK	Daniel	GB	FFSA	157887	ANDERSON	VM	REDSPEED TEAM	2829420	11
	X	28	CONFALONIERI	Eric	F	FFSA	148898	PVP	FPE	ERC RACING	1966943	12
	X	33	FLEURY	Marcel	FR	FFSA	227625	ANDERSON	DUCATI 848	WILD MOTORSPORT	1798889	13
	X	35	DOUVENOT	Yann	FR	FFSA	228409	PVP	PVP	DEV RACING	Location	14
	X	36	VAN DIJK	René	NL	FFSA	IKB 4771	MSKART	VM	KARTING PARADISE	2829420	15
	X	37	DOS SANTOS BORGES	Nicolas	FR	FFSA	73103	MSKART	VM	KARTING PARADISE	842962	16
	X	38	VAN DIJK	Recardo	NL	FFSA	33381	MSKART	VM	KARTING PARADISE	Location	17
	X	50	BAKKER	Jan	NL	FFSA	1153	MSKART	VM	KARTING PARADISE	290563	18
	X	51	REIT	Christian	NL	FFSA	32869	PVP	SGM	PETERS MOTOREN REVISIE	290563	19
X	X	52	ALBIN	Marc	FR	FFSA	224208	PVP	FPE REDSPEED	VBM	9089416	20
	X	53	MAIORANO	Donato	CH	FFSA	IKB 500241	ANDERSON	DEA	REDSPEED TEAM	1196422	21
	X	61	DELCROIX	Pascal	FRA	FFSA	91285	MSKART	VM	EASYFRET TEAM	6353447	22
X	X	63	FERNANDES	Jean Marc	FR	FFSA	70915	EMA	SUZUKI F1000	WILD MOTORSPORT	6795951	23
	X	66	DHAESE	Jonathan	BEL	FFSA	800186	ANDERSON	FPE	COYOTE SOS MOTEUR RACING	Location	24
X	X	68	GOULLANCOURT	Julien	FRA	FFSA	159208	ANDERSON	DEA	COYOTE SOS MOTEUR RACING	1264250	25
X	X	69	VANDEMEULEBROUCKE	Thierry	FR	FFSA	68119	PVP	FPE	COYOTE SOS MOTEUR RACING	9515740	26
X	X	71	CHERMAZ	Carlo	IT	FFSA	360397	ANDERSON	FPE	REDSPEED TEAM	8393643	27
X	X	73	SAVARD	Thierry	FR	FFSA	71276	PVP	VM	FALCON RS - TECSAV	Location	28
	X	76	AEBISCHER	Etienne	CH	FFSA	500394	PVP	FPE REDSPEED	PEGARACING	Location	29
	X	82	LEGOUBIN	Arnaud	FRA	FFSA	20824	EMA	SUZUKI F1000	ARNAUDSPEEDRACER	154300	30
	X	83	VAYSSIE	Cyril	FR	FFSA	102703	PVP	VM	TEAM VAYSSIE	311601	31
	X	84	VINUALES	Emmanuel	FR	FFSA	90086	ANDERSON	VM	TEAM VINUALES	1999429	32
X	X	87	KURSTJENS	Léo	NL	FFSA	10847	MSKART	VM	KARTING PARADISE	1522543	33
	X	88	BUSBY	Kévin	GB	FFSA	62386	ANDERSON	FPE	BUSBY RACING	8069160	34
X	X	91	LAMALLE	Johan	FR	FFSA	189156	MSKART	VM	JOLA COMPETITION	287731	35
	X	93	BJERGE	Ingvar	SWE	FFSA	91196655	ANDERSON	FPE	REDSPEED TEAM	10079908	36
	X	99	BISCHOFF	Roland	D	FFSA	1101405	MSKART	VM	KARTING PARADISE	1184929	37
	X	117	MARCHESE	Jean Marc	FRA	FFSA	59525	MSKART	DEA MONO	LA CAUNETTE PARADISE	1107120	38
	X	133	GARRETT	Phil	GBR	FFSA	163987	HRK	THR	BUSBY RACING	546326	39
	X	140	MIHALIC	Toni	D	FFSA	1135081	MSKART	Gas Gas	TM RACING	Location	40
	X	199	DAVIES	Julian	GB	FFSA	8131	ANDERSON	THR	BUSBY RACING	896623	41
	X	504	BREITWIESER	Rolf	D	FFSA	NKA 1106469	ANDERSON	GAS GAS MONO	B&B SUPERKART	Location	42
							FORFAIT				2015	34
	X	26	REINKE	Jürgen	D	FFSA	IKB 1073294	ANDERSON	VM	JR RACING TEAM	1241726	

Merci à chaque pilote de me signaler toutes erreurs dans ce fichier .Thank you to each driver to report me any errors in the file.

Moteur		Deux temps
Deux temps		Pilote étranger
Moteur		Monocylindre
Moteur		Quatre temps

SUPERKART

Championnat de France – Trophée M.FABRE

HORAIRES

Le Mans 28 Octobre / 30 Octobre 2016
HORAIRE / TIMETABLE version V3 du 27.10.2016

Tarif suivant conditions de 25 Euros à 28 Euros la séance. Paiement au module sportif sur présentation de la licence 2016.

Price conditions under 28 Euros by session, Paiement the sports module presentation of the license in 2016

VENDREDI 28 OCTOBRE 2016

11H05 à 11H25
14H00 à 14H20
16H55 à 17H15

PRIVATE TIME SESSION Each Session / Tarif par session 28 Euros
ESSAIS PRIVÉS Total 60 minutes

10H00 à 17H00

Accueil concurrent
CONTROLE TECHNIQUE ADMINISTRATIF et TECHNIQUE /
PRE RACE CHECKS (Box 5 et 6)
(Présentation du passeport technique obligatoire box 5 et 6)

18H00 BRIEFING avec les Concurrents Salle 305 A – Bâtiment des stands (Etage 3)

Concernant la réservation des box, les pilotes doivent envoyer un mail à- To rent a box please send mail
Martin Goureau (m.goureau@lemans.org).

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

09H00 à 09H20

ESSAI QUALIFICATIF 1 (20')
OFFICIAL TIME SESSION 1

11H55 à 12H15

ESSAI QUALIFICATIF 2 (20')
OFFICIAL TIME SESSION 2

15H35 à 16H00

Course 1 de 50 km (12 tours)
Race 2 - 50 km (12 laps)

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

09H00 à 09H10

Warm up (10')

14H00 à 14H25

Course 2 de 50 km (12 tours)
Race 2 - 50 km (12 laps)

Secrétariat du circuit :
Circuit des "24 heures"
72019 Le Mans cedex 2
Tel : 02 43 40 24 24

MEDIASUPERKART
Eric Sévère 06.75.42.68.98
contact@mediasuperkart.com



L'actualité 100% Superkart
www.mediasuperkart.com



Plan de situation – Anfahrtsplan - Location map



Par l'autoroute ou la route

- de Paris - 205 km - 2 h 00 (A11)
- de Rouen - 210 km - 2 h 15 (A 28)
- de Nantes - 183 km - 1 h 40 (A11)
- de Rennes - 161 km - 1 h 35 (A81, E50)
- de Caen - 160 km - 2 h (A88, A28)
- de Tours - 102 km - 1 h 30 (A28)
- de Alençon - 53 km - 40 min
- de Bordeaux - 425 km - 4 h 20 (A28, A10)

Web : www.cofiroute.fr

Par le train avec le TGV

- de Paris Montparnasse - 54 min
- de l'Aéroport Roissy-Charles de Gaulle - 1 h 40
- de l'Aéroport d'Orly – 1 h 30
- de Rennes - 1 h 15
- de Nantes - 1 h 15
- de Lille - 2 h 30
- de Lyon - 3 h 00
- de Marseille - 4 h 45
- de Grenoble - 4 h 15
- de Bruxelles - 3 h 30
- de Londres - 4 h 30

Le circuit est situé à environ 5km du centre ville et des gares SNCF du MANS.

Coordonnées GPS de l'entrée du circuit :

47°57'21.63"N, 0°12'28.20"E

Informations de la piste – Titelinformationen - Track information

Longueur : 4305m

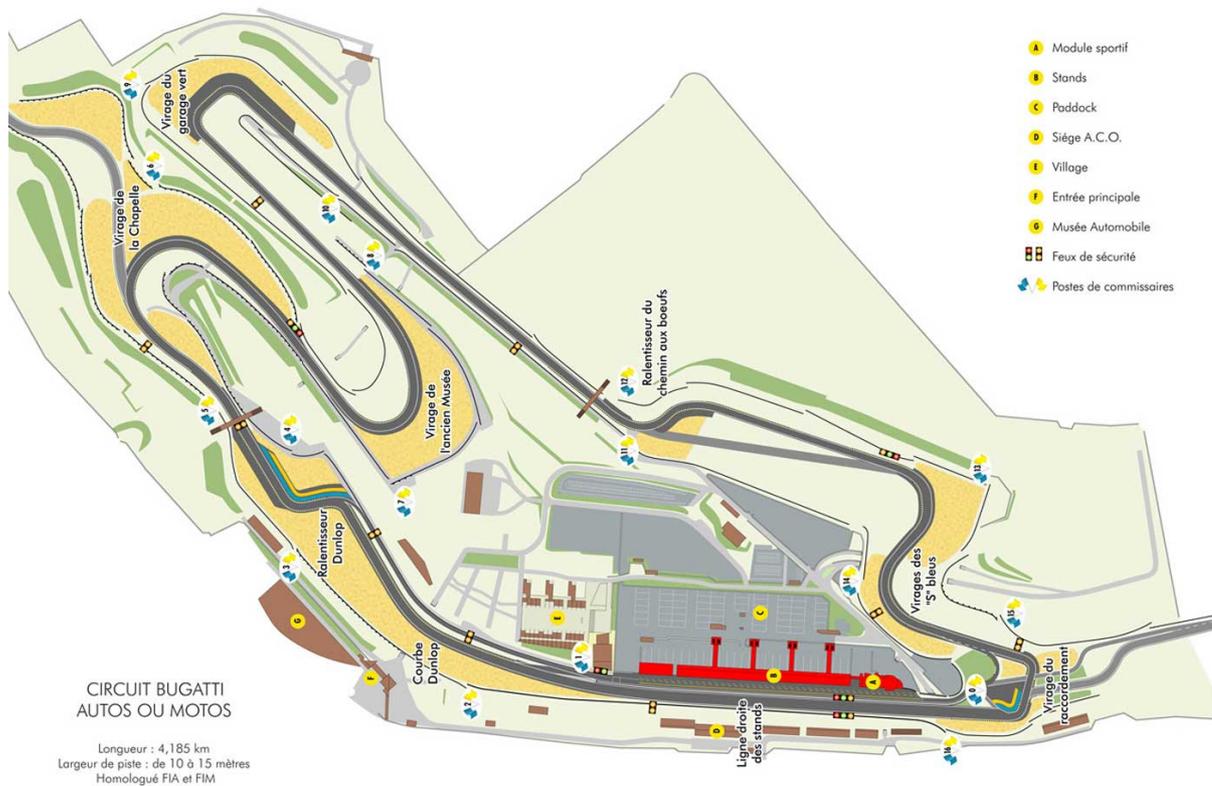
Largeur : 12m

Record en Superkart - Nehmen Sie in Superkart

Chrono : 1:34.824 (vitesse moyenne de 158.88 Km/H)

Recordman : Emmanuel Vinuales (2012)

Date : 29 / 09 / 2012



Chronométrage-Time Keeping (Location transpondeur, caution)

Transpondeur AMB TRANS X 260 ou 160

Location transpondeur :

Les pilotes concernés peuvent contacter Monsieur Georges CHARBONNIER délégué technique par mail crklimousin@wanadoo.fr, pour louer un TranX 260, pour l'épreuve Superkart sur le circuit du Mans. Tarif location : 30€

Rent a transponder :

The drivers concerned can contact Mr Georges CHARBONNIER to crklimousin@wanadoo.fr for renting a TranX 260, for the Superkart event on Le Mans circuit. Price : 30€

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention de ne pas laisser le transpondeur en charge, la nuit. Dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.



BIKE
CLASSIC

Unlimited use

3-year warranty

No transponder insurance

€ 430,⁰⁰
inc VAT

Buy now

ACCES CIRCUIT – INSTALLATION PADDOCK – DEPART CIRCUIT

L'Accès au Circuit se fera par l'entrée sud (voir plan en annexe)

L'accueil et l'accès au paddock s'effectueront comme suit :

Jeudi :	14 H. 00 à 22 H. 00
Vendredi	7 H. 00 à 22 H. 00
Samedi	7 H. 00 à 22 H. 00
Dimanche	7 H 00 à 21 H. 00

En dehors de ces périodes d'accueil, stationnement possible sur un parking d'attente extérieur à nos enceintes et non aménagé (P13 B/C) / espace situé sur la gauche de l'entrée sud (voir plan annexé).

Les pilotes installés dans nos paddocks et souhaitant sortir après la fermeture de nos enceintes les jeudi et vendredi et samedi soirs, l'accès pourra se faire, munis de leurs laissez-passer, ET CE par l'entrée nord du Circuit.

Le démontage des installations et l'évacuation des espaces devront être terminés le lundi matin, 8 heures, dernier délai.

Il est interdit aux pilotes et autres utilisateurs du Working Paddock et Support Paddock de planter tout objet métallique dans nos surfaces bitumées tels que piquets, pointes, etc. En cas de non-respect, une pénalité financière pourra être appliquée.

LAISSEZ-PASSER

Une enveloppe au nom du pilote (**5 cartes + 1 parking intérieur vous permettant de stationner un véhicule personnel dans le P12**) sera à retirer au Bungalow « ACCUEIL ACCREDITATIONS» situé l'entrée sud du Circuit (voir plan annexé)

Heures d'ouverture :

Jeudi	14 H. 00 à 22 H. 00
Vendredi	7 H. 00 à 22 H. 00
Samedi	7 H. 00 à 18 H. 30
Dimanche	7H. 00 à 14 H. 00

Merci de bien vouloir noter qu'une pièce d'identité sera demandée pour le retrait de leurs accréditations.

Attention, ils devront être en possession de leurs accréditifs pour accéder à la piste.

Location d'un box et caution – Rent a garage

m.goureau@lemans.org

Un état des lieux sera fait avant et après mise à disposition

Location : 250 €uros TTC pour les pilotes licenciés - membres ACO

Location : 400 €uros TTC pour les non licenciés

Caution : 520 €uros TTC

Cette location et cette caution seront à régler par carte Visa/Master Cars (empreintes)

Merci de bien vouloir retourner le formulaire de réservation ci-joint par email à : m.goureau@lemans.org ou par fax au 02.43.40.24.35.

Horaires d'ouverture du bungalow CAUTION / KEY COLLECTION situé à l'entrée du working paddock

Judi	13 H. 00 à 20 H. 30
Vendredi	8 H. 30 à 20 H. 30
Samedi	9 H. 00 à 17 H. 00
Dimanche	9 H. 00 à 21 H. 00

.....

Restauration

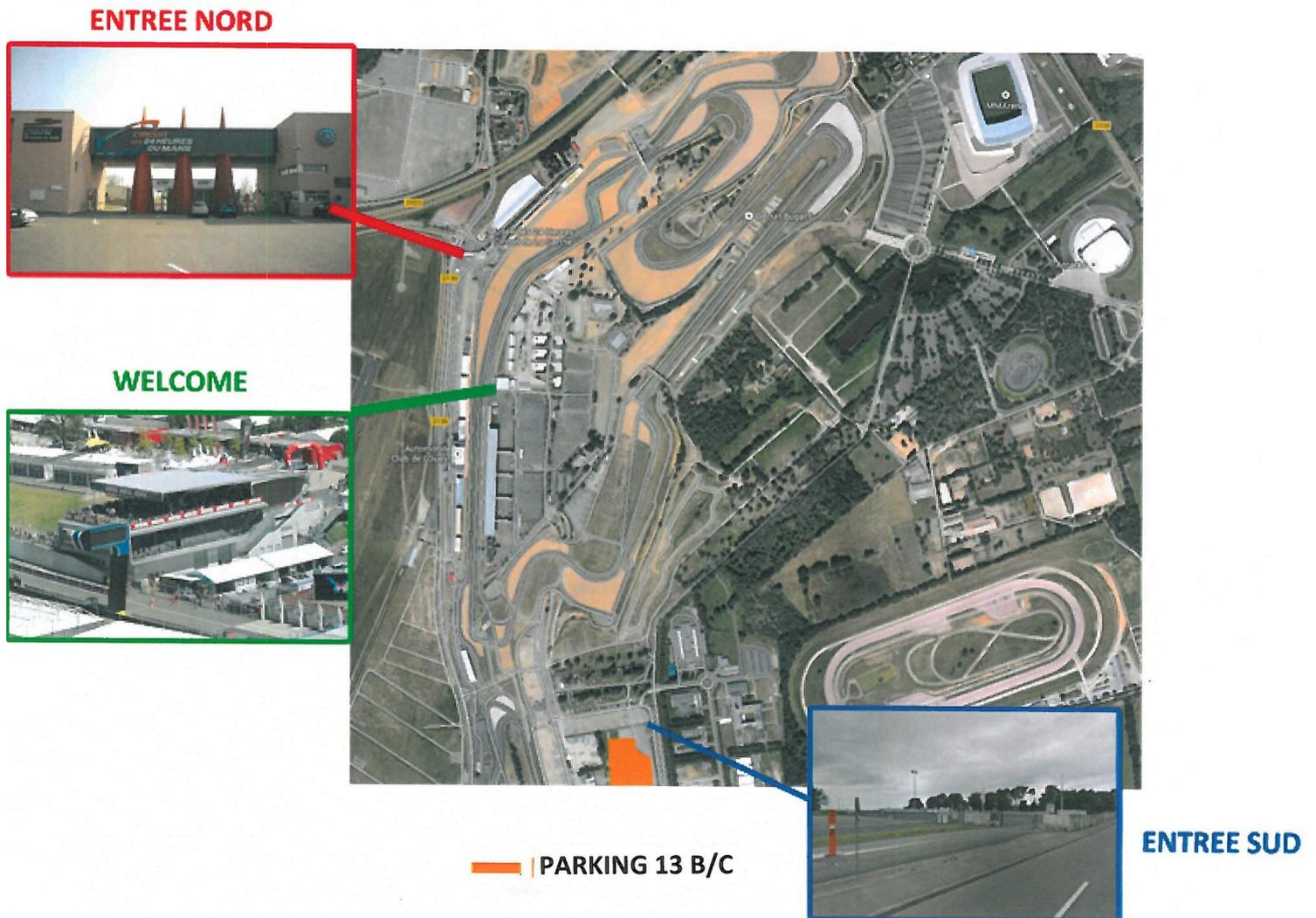
Services de restauration disponible sur le circuit

.....

PADDOCK

Tous les pilotes engagés devront s'installés dans le paddock

Seul les pilotes ayant loués un stand pourront se mettre à l'arrière du stand



Map paddock All drivers must be installed in the paddock Only drivers who rented a booth will be able to put in the back of the stand

Karte Fahrerlager Alle Fahrer müssen nach dem Plan im Fahrerlager installiert entstehen Nur Fahrer, die einen Stand gemietet in der Lage, in der Rückseite des Standfußes setzen

Rappel pour l'environnement

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline.

C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduites environnementales.

Les obligations en 2016

- Démarrage des karts sur chariot dans la zone prévue à cet effet
- Tapis de sol absorbant sous le kart
- Le nettoyage du châssis doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou récupération des liquides de nettoyage (bac de rétention,...)
- Recyclage des pneus : modalités à voir avec le vendeur

Les petits gestes qui changent tout

- Pas d'essais sur chariot pendant la pause du déjeuner et en dehors de la zone prévue
- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf.

Réglementation Karting 2016)

- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...)
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets ménagers
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit
- Utilisation des conteneurs à déchets

STAFF SUPERKART FFSA



FFSA
CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERKART

STAFF SUPERKART FFSA



- Eric SEVERE : 0675426898

Coordinateur FFSA : Superkart250@free.fr



- Yann CHARPENTIER :

Directeur de course FFSA : yanncharpub@free.fr



- Michel GUIGNARD :

Président collège sportif FFSA : miguign@gmail.com



- Georges CHARBONNIER :

Délégué technique FFSA : crklimousin@wanadoo.fr



- Jean Christophe BOURLAT :

Speaker et attaché de presse : jcb.lessables@wanadoo.fr



- Eric Mediasuperkart :

Photo reporter : contact@mediasuperkart.com



- Thierry LEGUILLETTE :

Commissaire sportif : Relation concurrents

- Christine FAYARD : Commissaire sportif
- Frédéric GUIGNARD : Bénévole